

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 34 (1988)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Message du président de la Confédération, Otto Stich, aux Suisses de l'étranger à l'occasion de la Fête nationale de 1988

**Autor:** Stich, Otto

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848279>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Message du Président de la Confédération, Otto Stich, aux Suisses de l'étranger à l'occasion de la Fête nationale de 1988



Cette année également, le jour anniversaire de la création de notre Etat fédéral est l'occasion, pour le président de la Confédération, de s'adresser directement à ses compatriotes de l'étranger pour évoquer quelques problèmes politiques du présent et de l'avenir. Je cède volontiers à cette tradition.

Mais je tiens tout d'abord à vous transmettre les meilleurs vœux et salutations du pays qui est le vôtre. J'aimerais ensuite vous remercier très sincèrement du rôle de porte-parole de nos intérêts que vous assumez dans votre Etat de domicile. Beaucoup d'entre vous prennent à cœur cette tâche quand bien même leur pays de séjour constitue leur deuxième patrie. Vous faites partie de tous ceux qui concourent, dans une large mesure, à façonner l'image de la Suisse à l'étranger. Merci pour ce précieux service que nous apprécions à sa juste valeur. Chers concitoyennes et concitoyens de l'étranger, vous êtes sans doute nombreux à avoir appris ces derniers mois que votre pays est fermement résolu à resserrer ses liens économiques et politiques au niveau international. Je fais allusion, en l'occurrence, à vous les nombreux Suisses qui résidez dans les Etats membres de la Communauté Européenne. Je puis vous assurer qu'en tant que client et fournisseur de la CEE, notre pays

usera de toute son influence pour que nous puissions poursuivre nos échanges commerciaux si possible sans entraves. Par ailleurs, il s'agit de préserver notre rôle de plaque tournante du trafic routier et ferroviaire. Cela est notre vocation naturelle au cœur de l'Europe. Mais cela ne doit pas nous empêcher de prendre des mesures en vue de protéger l'environnement et la santé des populations.

A l'avenir, lorsqu'il s'agira de resserrer nos liens ou de redéfinir nos relations avec la Communauté, il faudra rester ferme sur ces objectifs. Gardons-nous d'adopter l'attitude de la souris qui se tapit dans son coin, effrayée par le chat ; il n'y a aucune raison d'agir ainsi ; la Suisse et les membres de la CEE savent depuis très longtemps qu'ils sont des partenaires fiables.

Nos rapports avec la Communauté Européenne reflètent bien notre étroite interdépendance à l'égard de l'étranger. Celle-ci caractérise également notre situation face aux autres pays de la planète. Nous ne saurions dès lors négliger nos relations avec les Etats n'appartenant pas à la CEE. Au contraire, il importe de les soigner tout aussi assidûment. Au demeurant, les disparités de développement entre le Nord et le Sud exigent notre contribution solidaire au-delà des frontières continentales. L'ouverture au monde dont sont empreintes nos relations économiques devrait également inspirer nos rapports sur le plan culturel et humain. Cela d'autant plus qu'en notre qualité de pays neutre nous sommes amenés à offrir nos bons offices, non pas à cause de la taille de notre pays, mais grâce à notre force et à notre capacité d'intervenir là où d'autres ne le peuvent plus.

La solidarité ne devrait pas seulement caractériser nos relations internationales. D'ailleurs, cela

n'est pas le cas. Ainsi, l'esprit de solidarité des citoyennes et citoyens à l'égard des Suisses de l'étranger se manifeste notamment dans la faculté que vous avez de participer aux œuvres sociales en payant des cotisations bénévoles à l'AVS et à l'AI ; je pense aussi aux fonds de solidarité et d'assistance aux Suisses nécessiteux de l'étranger. Enfin, il convient d'y ajouter les aides financières aux institutions telles que les écoles suisses à l'étranger. D'un autre côté, pour la première fois, vous, les Suisses de l'étranger, aurez également la possibilité d'exprimer vos sentiments de solidarité envers votre patrie. En effet, à l'occasion du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, en 1991, il est prévu de créer à Brunnen, sur les rives du lac des Quatre-Cantons, vis-à-vis du Grütli où notre pays vit le jour, une plaque dédiée aux Suisses de l'étranger. Intégrés dans la « Voie Suisse » aménagée par tous les cantons, vous obtiendrez ainsi une place de choix. Cette place sera financée principalement par des dons provenant de Suisses domiciliés à l'étranger. La Confédération se félicite de cette idée et de la solidarité exprimée par nos compatriotes de l'étranger.

La solidarité à l'intérieur de notre pays et hors de nos frontières, la sauvegarde claire et nette des intérêts de la Suisse dans un monde en pleine mutation, le développement constant de nos traditions humanitaires, ce sont là des valeurs auxquelles nous voulons rester attachés. Nous savons que vous y êtes aussi attachés car elles sont les fondements de notre bonne réputation internationale que vous contribuez gratuitement à entretenir, renforçant l'action de la Suisse en faveur d'un monde plus pacifique.

A vous tous qui participez aujourd'hui aux fêtes du 1<sup>er</sup> août célébrées dans le monde entier. Je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et prospérité.

O.S.